



Achat en commun de matériel

Par **BUFFET GUILLEMETTE**, le **16/05/2008** à **14:31**

je vis depuis 2 ans avec mon ami et nous avons acheté en commun différent matériels. Que peut-on faire comme documents pour qu'aucun soit laissé s'il venait à disparaître car nous avons des enfants mutuellement
merci
mme buffet guillemette